

Loi anti-inflation

Bien qu'il se réjouisse de la suppression des contrôles en avril, M. Jerch donne dans son document d'autres raisons pour l'exode massive des capitaux de placement et des entreprises du Canada. Il dit notamment:

Comment expliquer cette tendance de plus en plus marquée à rechercher des climats plus hospitaliers? L'important et riche marché américain a, à toutes fins pratiques, toujours existé. La dévaluation du dollar canadien devrait être favorable, vu le prix fixé pour les exportations et le coût relativement plus élevé des acquisitions aux États-Unis, mais cela n'a eu pour ainsi dire aucun effet sur le nombre des sociétés canadiennes qui veulent s'établir au sud de la frontière. Serait-ce à cause des salaires canadiens qui sont en général plus élevés? C'est fort peu probable, déclare M. Jerch. La situation ne dépend pas vraiment d'un seul facteur. Elle dépend plutôt d'une combinaison de facteurs et d'impressions.

Le climat le plus propice à l'expansion ordonnée et normale des affaires est un climat de stabilité économique et sociale, qu'il ne faudrait pas confondre avec le statu quo.

C'est une chose au Canada qu'il ne faut pas confondre avec le statu quo. L'activisme politique se retrouve sans doute dans la plupart des démocraties, mais le Canada semble en avoir eu plus que sa part. Les problèmes créés à Ottawa par le premier ministre du Québec en sont la preuve.

● (2012)

J'ai parlé plus tôt de la nécessité de risquer des capitaux. J'espère que la suppression en avril des contrôles mis en place par la Commission de lutte contre l'inflation va favoriser la chose. M. Jerch et ses associés ont préparé un document intitulé: «Qui ne risque rien n'a rien». J'aimerais vous faire remarquer qu'il s'agit là de statistiques réunies par une seule maison. Si chaque conseiller en investissement de chaque ville canadienne établissait des statistiques cela donnerait, j'en suis certain, des chiffres effrayants. Ce document étudie les effets des capitaux spéculatifs sur 40 compagnies canadiennes, notre économie et les impôts. On peut y lire ce qui suit:

Il nous faut une industrie secondaire novatrice pour assurer la croissance et la prospérité de notre économie. L'innovation dépend en majeure partie du capital humain et elle est surtout générée dans la petite entreprise. Comme une graine qui a besoin d'eau et de bonnes conditions climatiques, l'innovation a besoin d'argent, d'une bonne gestion et d'un climat économique et social propice. Et cette innovation, qui donne aux gens un but, la satisfaction de soi et la fierté engendrée par la réussite professionnelle et personnelle, crée des emplois intéressants et un état d'esprit favorable dans l'ensemble de la population.

Je ne vous lirai pas tout le document, mais j'aimerais vous en citer une autre partie qui concerne les contrôles mis en place par la Commission de lutte contre l'inflation et leurs répercussions sur un certain nombre d'entreprises canadiennes. Voici ce qu'on y lit:

La firme Peter Henry Jerch & Associates qui se spécialise dans le financement et les acquisitions des sociétés a un éventail important de clients qui ont besoin de capitaux et elle est au courant d'un bon nombre d'autres situations où l'injection de capitaux à risques peut donner des résultats très bénéfiques tant pour ses clients que pour l'économie en général. En fait, ce besoin est tellement important que près de la moitié de toutes les compagnies qui demandent des crédits aux banques devraient disposer de capitaux à risques supplémentaires pour être plus prospères et plus viables.

Comme je l'ai dit cet après-midi, j'espère que le ministre des Finances (M. Chrétien) nous proposera une mesure quelconque à l'égard des capitaux à risques et pour inciter les investisseurs canadiens à investir dans nos industries secondaires et nos petites et moyennes entreprises. Le document poursuit ainsi:

La firme Peter Henry Jerch & Associates soutient que si les investissements spéculatifs pouvaient être entièrement déduits du revenu imposable, cela favoriserait considérablement l'essor de l'économie à court et à long termes sans pour autant diminuer les recettes fiscales du gouvernement. Pour vérifier cette hypothèse, la firme Peter Henry Jerch & Associates a effectué une enquête poussée auprès de 50 petites sociétés canadiennes situées en Ontario, au Mani-

[M. McKenzie.]

toba, en Alberta et en Colombie-Britannique. L'enquête a porté sur presque tous les aspects du fonctionnement de ces sociétés, et elle comportait notamment un examen des états financiers et des livres comptables, une évaluation des capacités de l'administration de suivre la stratégie établie et une étude de la viabilité des produits et de la façon dont ils avaient été accueillis sur le marché par rapport aux prévisions. On a dressé des tableaux détaillés montrant les résultats de cette enquête très sérieuse.

Le ministre des Finances et ses collègues du ministère de l'Industrie et du Commerce auraient avantage à communiquer avec M. Jerch et ses associés, de même qu'avec d'autres sociétés canadiennes d'investissement, pour se faire une idée de la façon de traiter le capital-risque, car il est évident que le gouvernement ne sait plus que faire à ce chapitre.

J'aimerais vous faire part d'un article paru récemment dans le *Tribune* de Winnipeg. On y lit ce qui suit:

Le Canada n'a pas besoin d'une stratégie industrielle grandiose à l'échelle nationale. Ce dont il a désespérément besoin, c'est d'un volume plus important d'investissements spéculatifs dans les petites industries du secteur secondaire.

C'est là l'opinion ferme et bien étayée de Peter Jerch de Winnipeg qui dirige sa propre maison d'experts-conseils en financement de sociétés et en acquisition, la firme Peter Henry Jerch and Associates.

Il ne préconise le rejet d'aucun des programmes déjà instaurés pour promouvoir le développement des entreprises, bien qu'il craigne fortement que des programmes gouvernementaux comme ceux du MEER n'aient pas atteint leur but. Ce dont nous avons besoin, c'est de stimulants fiscaux qui inciteraient les Canadiens à se débarrasser de leur habitude d'extrême prudence et les contraindraient nombreux en investisseurs audacieux.

J'espère qu'on gardera cela à l'esprit en avril lors du retrait des indicateurs et règlements de la Commission de lutte contre l'inflation et que le ministre des Finances donnera plus de portée à son bill sur les stimulants fiscaux qui, bien qu'il comporte certains aspects positifs, ne suffira pas à régler le problème. J'espère également que le secrétaire parlementaire du ministre des Finances (M. Lumley) se montre attentif ce soir et que ce n'est pas uniquement pour la forme qu'il est présent à la Chambre. Il importe que nous adoptions des mesures législatives propres à favoriser les investissements spéculatifs.

M. David Orlikow (Winnipeg-Nord): Monsieur l'Orateur, nous nageons aujourd'hui en pleine irréalité. On nous demande de voter un bill assurant la survie après sa mort du programme anti-inflation lancé par le gouvernement en octobre 1975. Ce programme anti-inflation n'a servi à rien d'autre qu'à peser sur les salaires. En 1977, le coût de la vie a augmenté de 9.5 p. 100, 1 p. 100 de moins que le taux d'inflation d'octobre 1975, époque où le gouvernement a appliqué son programme anti-inflation.

Le Nouveau parti démocratique s'était prononcé contre le programme anti-inflation. Nous estimions que le chômage allait augmenter, que le coût de la vie ne pouvait être stabilisé que peu de temps. Comme le disait le premier ministre (M. Trudeau) au cours de la campagne électorale de 1974, la hausse du coût de la vie était presque entièrement attribuable à des causes extérieures: hausse du prix du pétrole et du gaz naturel imposée par les pays producteurs du pétrole, hausse des prix alimentaires échappant à la volonté du Canada. Nous avions prédit que l'application des contrôles ne serait pas équitable, qu'ils s'appesantiraient sur les salariés, tandis que les carrières libérales et les commerçants pourraient contourner la loi.